



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vers la couleur, 2016

Œuvre 1 % de Julien Amouroux, dit Le Gentil Garçon,
Collège Simone Veil, Crévin (35)

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE : UNE ŒUVRE 1 % DANS MON ÉTABLISSEMENT

DESCRIPTIF ET OBJECTIFS :

Plus de 376 œuvres d'art **dans le cadre du 1%**, sont présentes dans les établissements scolaires en Bretagne. Ces œuvres sont assez peu valorisées, parfois méconnues. L'objectif est d'inviter, par la création de photographies artistiques, **à porter un nouveau regard pour découvrir ou redécouvrir ces œuvres de proximité, et valoriser les projets pédagogiques entrepris avec les élèves.**

Le concours de photographies est l'occasion de travailler plus spécifiquement la dimension du numérique inscrite dans les programmes et les compétences disciplinaires.

La participation au concours s'appuie sur la construction d'un projet pédagogique autour de l'œuvre 1% dans l'établissement scolaire ; projet dans le cadre du cours et en lien avec les programmes d'Arts plastiques, ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI), ou d'un projet interdisciplinaire d'éducation artistique et culturelle (EAC). Le concours est ouvert aux professeurs d'arts plastiques, d'histoire des arts, d'arts appliqués, professeurs-documentalistes.

Le concours est ouvert pour les collèges, lycées GT et lycées professionnels.

PROPOSITIONS DE PISTES PÉDAGOGIQUES :

- Réfléchir sur ce qu'est une œuvre in situ et sur les enjeux de sa réception par les spectateurs dans un espace public ;
- Mener une enquête sur l'œuvre et sur l'artiste, élargir la réflexion sur le statut d'un artiste, sur le projet et les choix d'un artiste en lien avec une commande ;
- Entreprendre un projet élargi sur le patrimoine territorial ;
- Entreprendre un projet élargi sur la sculpture monumentale et la commande publique, sur l'installation ;
- Entreprendre des correspondances entre les élèves sur une œuvre 1 % d'un autre établissement ;
- À partir de l'œuvre dans l'établissement, élargir l'exploration vers le patrimoine local (exploration dessinée, photographique...);
- Entreprendre un travail et une réflexion élargie sur la pratique photographique, en lien avec le regard porté sur une œuvre in situ.

LE CONCOURS PROPOSE 3 CATÉGORIES :

✓ Catégorie « **Mise en scène** » (contrainte : un groupe d'élèves se met en scène, gestes étudiés, chorégraphiés et faisant sens par rapport à l'œuvre 1 %, présence de tout ou partie de l'œuvre 1 %, dans la production photographique - Rendu possible en trois images au maximum pour « déplier » un mouvement éventuel) ;

✓ Catégorie « **Cadrage inédit** » (contrainte : choix d'un point de vue signifiant, par exemple un détail, de l'œuvre 1 %) ;

✓ Catégorie « **Métissage** » (contrainte : Croisement entre photographie numérique et autres techniques, l'œuvre 1 % doit être - tout ou partie - reconnaissable dans l'image).

PRIX ET VALORISATION :

- Remise des prix ;
- Les projets et photos sont valorisés sur le site de la DRAEAC et sur le site pédagogique académique disciplinaire (Bleu Cobalt) ;
- Les photographies primées seront imprimées et remises aux établissements lauréats du concours ainsi qu'un certificat pour les élèves lauréats.

PRÉCISIONS POUR L'ENVOI DES PHOTOGRAPHIES ET TEXTES D'ACCOMPAGNEMENT :

- LES PHOTOGRAPHIES (**1 à 5 maximum par classe participante au concours**) seront **choisies en classe avec soin** en portant une attention particulière à la maîtrise des moyens plastiques de l'image photographique.
- LES PHOTOGRAPHIES, en format JPEG ou PNG, et **de qualité satisfaisante** (300 DPI) seront **obligatoirement** renommées ainsi :
 - Collège ou lycée GT ou LP ;
 - Catégorie ;
 - Titre de la ou des photographie(s) ;
 - Prénom(s) de(s) élève(s) ;
 - Classe.
- TEXTE D'ACCOMPAGNEMENT :
 - L'œuvre 1% (titre, nom de l'artiste, date, collège) sera indiquée en début de page.
 - Les photographies seront systématiquement complétées d'un **titre** et d'un **propos court et argumenté**, expliquant les choix et les intentions, construit et écrit avec soin par les groupes d'élèves.
 - Le projet pédagogique entrepris et fait avec la classe sera **explicité sur environ une demi-page maximum**.
 - L'œuvre 1% (titre, nom de l'artiste, date, collège, département) sera indiquée en début de page.